

Regard sur les statistiques du travail

Les postes vacants après le sommet : évolution de la composition par niveau de scolarité depuis 2022

par Maxime Boulanger, Jonathan Bridekirk, et Min Jeong Kim

Date de diffusion : le 13 mars 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Le nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur a diminué sous les niveaux enregistrés avant la pandémie.....	5
La composition sectorielle des postes vacants change	6
La demande de travailleurs plus spécialisés augmente, en particulier dans les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et des soins de santé et de l'assistance sociale	7
La baisse du nombre de postes vacants coïncide avec la hausse du chômage	9
Conclusion	10
Le nombre de postes vacants continue de diminuer pour tous les niveaux de scolarité au troisième trimestre de 2025.....	10
Annexe	11
Références	14

Les postes vacants après le sommet : évolution de la composition par niveau de scolarité depuis 2022

par **Maxime Boulanger**, **Jonathan Bridekirk**, et **Min Jeong Kim**

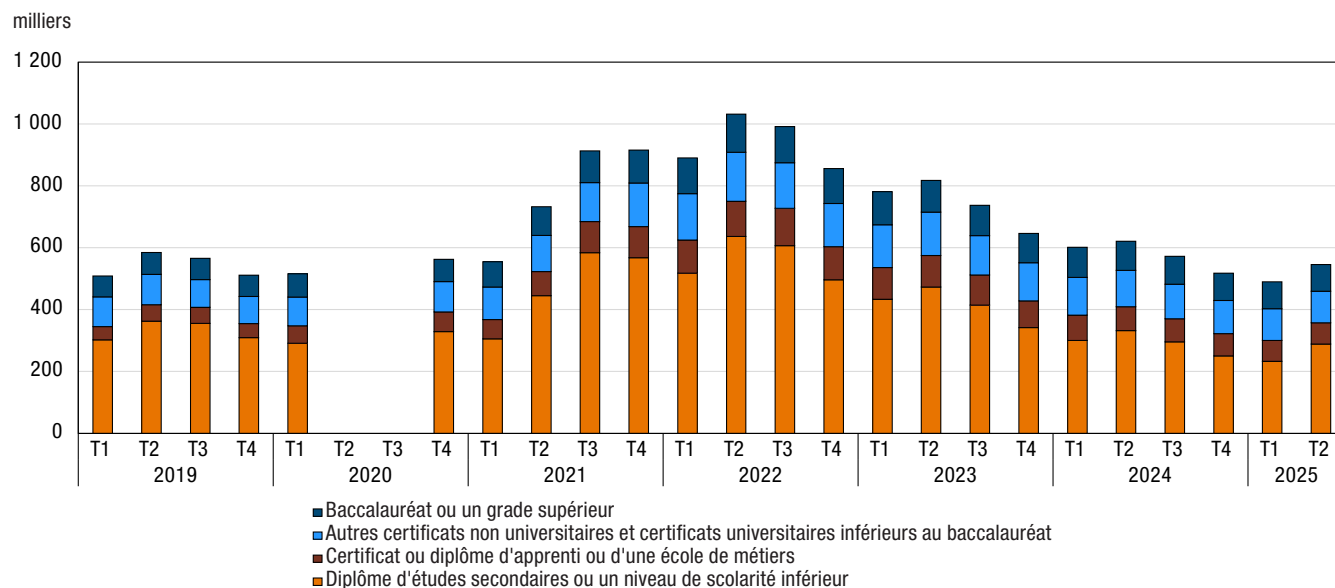
En 2022, le nombre moyen de postes vacants au Canada s'élevait à 942 600; un niveau record depuis que des données comparables sont devenues disponibles en 2015. Au cours de cette période, le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande totale de main-d'œuvre — a atteint un sommet de 5,4 %, tandis que le taux de chômage a chuté à un creux historique de 5,3 %. Cette combinaison de la hausse des postes vacants et de la baisse du chômage traduisait le resserrement particulièrement important des conditions du marché du travail au cours de la période post-pandémie.

L'augmentation du nombre de postes vacants de 2019 à 2022 était principalement attribuable aux postes exigeant un niveau de scolarité moins élevé (Morissette, 2023). Au deuxième trimestre de 2022, lorsque le nombre de postes vacants a atteint un sommet, ceux exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur représentaient plus de 60 % du total des postes vacants. Après ce sommet, le nombre de postes vacants a diminué de près de la moitié (-47,1 %) pour s'établir à 545 900 au deuxième trimestre de 2025, ce qui coïncidait avec de nombreux changements socioéconomiques comme la forte croissance démographique, la variation des taux d'intérêt, les chocs économiques mondiaux et, plus récemment, l'incertitude commerciale avec les États-Unis. Les postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur ont connu la plus forte baisse au cours de cette période (-347 900; -54,7 %).

À partir des données de l'[Enquête sur les postes vacants et les salaires \(EPVS\)](#) de 2019 à 2025, cet article analyse l'évolution de la composition des postes vacants au cours de trois années, soit du deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2025, en mettant l'accent sur les niveaux de scolarité exigés pour les postes vacants. Plus précisément, l'article examine :

1. les secteurs à l'origine des variations observées dans les postes vacants selon différents niveaux de scolarité;
2. l'évolution de la composition des postes vacants par niveau de scolarité dans chaque secteur;
3. si des changements comparables se sont produits dans la composition de la population au chômage selon le niveau de scolarité.

Cette analyse examine dans quelle mesure la baisse du nombre de postes vacants au cours des trois dernières années est attribuable aux changements relatifs à la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée ou peu qualifiée, dans l'ensemble et au sein des secteurs. L'analyse examine aussi si les changements de la demande de main-d'œuvre ont été accompagnés de changements correspondants de la composition de la population au chômage, afin d'aider à évaluer les déséquilibres potentiels entre l'offre et la demande de main-d'œuvre selon le niveau de scolarité.

Graphique 1**Postes vacants par niveau de scolarité au Canada, du premier trimestre de 2019 au deuxième trimestre de 2025**

Notes : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données ne sont pas désaisonnalisées.

Source : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0443-01.

Le nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur a diminué sous les niveaux enregistrés avant la pandémie

Les postes vacants ont suivi une tendance à la hausse de 2019 à 2022. Du deuxième trimestre de 2019 au deuxième trimestre de 2022, le nombre de postes vacants a augmenté pour tous les niveaux de scolarité. Cependant, la majorité de la hausse globale était attribuable aux postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur, dont le nombre a augmenté de 274 000 (+75,6 %)¹.

Après 2022, le nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur a fortement diminué, passant de 636 400 au deuxième trimestre de 2022 à 291 700 au deuxième trimestre de 2025, ce qui représente une baisse de plus de la moitié (-54,7 %). Cela a ramené le nombre de postes vacants pour ce niveau de scolarité en dessous de la moyenne enregistrée avant la pandémie (à savoir 332 500 en 2019). À titre de comparaison, les tendances à la baisse des postes vacants exigeant des niveaux de scolarité plus élevés ont été moins prononcées ([tableau 1](#) et graphique 2).

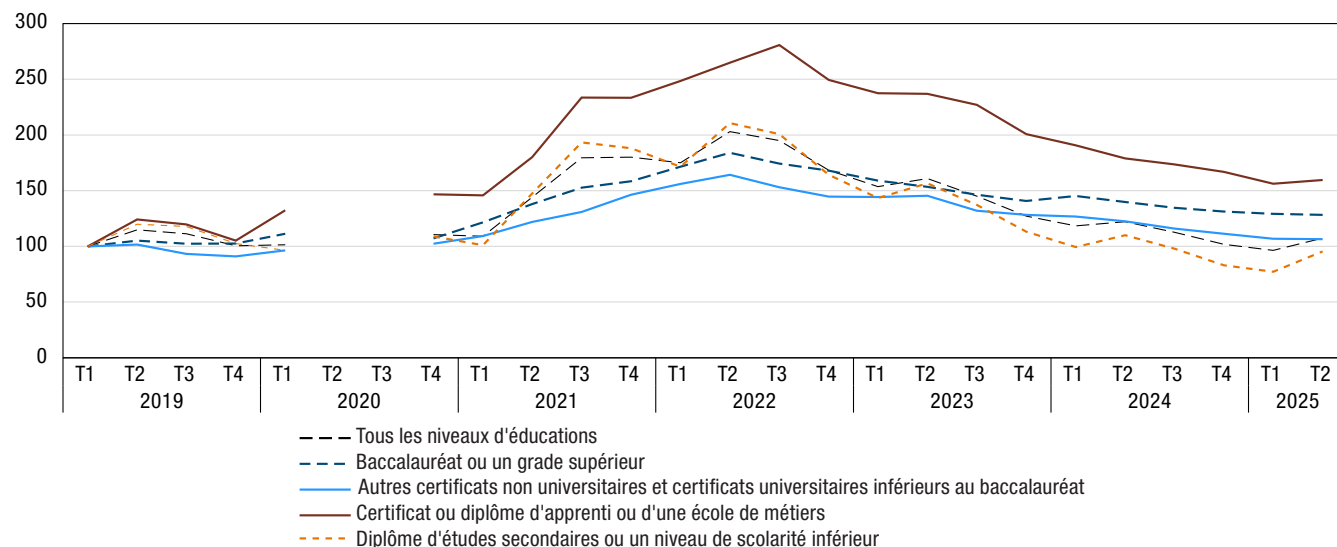
Par exemple, le nombre de postes vacants exigeant un certificat ou diplôme d'une école de métiers a plus que doublé (+113,3 %) du deuxième trimestre de 2019 au deuxième trimestre de 2022, avant de diminuer de 39,8 % au cours des trois années suivantes. Le nombre de postes vacants exigeant un baccalauréat ou un grade supérieur a augmenté de 74,9 % au cours de la même période, avant de diminuer de 30,3 % au cours des trois années suivantes ([tableau 1](#)).

Dans l'ensemble, au deuxième trimestre de 2025, le nombre de postes vacants exigeant un niveau de scolarité supérieur au diplôme d'études secondaires est demeuré plus élevé que celui observé avant la pandémie.

1. Bien que les variations des postes vacants soient souvent attribuables aux postes nécessitant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur, l'augmentation globale des postes vacants entre 2019 et 2022 a été d'une ampleur sans précédent, et la concentration de cette croissance dans les postes exigeant de plus faibles niveaux de scolarité a été plus marquée que les années précédentes.

Graphique 2**Postes vacants par niveau de scolarité au Canada, du premier trimestre de 2019 au deuxième trimestre de 2025**

indice (premier trimestre de 2019 = 100)



Notes : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données ne sont pas désaisonnalisées.

Source : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0443-01.

La composition sectorielle des postes vacants change

Trois secteurs ont le plus contribué à la baisse du nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur au cours de la période de trois ans se terminant au deuxième trimestre de 2025. Il s'agit des secteurs des services d'hébergement et de restauration (-90 400; -58,9 %), du commerce de détail (-56 800; -57,8 %) et de la fabrication (-37 500; -63,8 %) qui, ensemble, représentaient plus de la moitié (55,4 %) de la baisse globale du nombre de postes vacants pour ce niveau de scolarité ([tableau 2](#)).

Parallèlement, on a observé un changement de la composition sectorielle des postes vacants exigeant un certificat ou diplôme d'une école de métiers, le nombre de postes vacants dans le secteur de la construction ayant diminué plus rapidement (-46,5 %) que celui dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (-29,2 %). Au deuxième trimestre de 2025, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale représentait la plus grande proportion de postes vacants exigeant un certificat ou diplôme d'une école de métiers (21,8 %), et cette proportion était en hausse par rapport à celle enregistrée au deuxième trimestre de 2019 (18,6 %). Les postes vacants exigeant un certificat ou diplôme d'une école de métiers dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale concernaient le plus souvent les aides-infirmiers/aides-infirmières, les aides-soignants/aides-soignantes et les préposés/préposées aux bénéficiaires. À titre de comparaison, le secteur de la construction représentait 18,3 % des postes vacants exigeant un certificat ou diplôme d'une école de métiers au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 20,7 % au deuxième trimestre de 2022.

Au cours de la même période de trois ans, le nombre de postes vacants exigeant d'autres certificats non universitaires ou des certificats universitaires en dessous du baccalauréat est passé de 158 000 à 102 400 (-35,2 %). À ce niveau de scolarité, les plus grandes baisses ont été observées dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (-13 700; -23,7 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (-12 100; -55,5 %) et de la finance et des assurances (-6 500; -52,7 %).

Les postes exigeant un baccalauréat ou un grade supérieur représentaient 12,0 % de l'ensemble des postes vacants au deuxième trimestre de 2022, soit un peu plus que la part des postes exigeant un certificat ou diplôme d'une école de métiers (11,1 %). Au deuxième trimestre de 2025, cette proportion s'élevait à 15,8 %.

Malgré l'augmentation de sa part parmi l'ensemble des postes vacants, le nombre total de postes vacants exigeant un baccalauréat ou un grade supérieur a diminué, passant de 123 700 à 86 200 au cours de la période de trois ans se terminant au deuxième trimestre de 2025. Près de la moitié (46,7 %) de cette baisse était attribuable aux postes vacants dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, qui ont diminué de 17 500 (-48,0 %). À titre de comparaison, les postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale exigeant ce niveau de scolarité ont diminué à un rythme moins prononcé (-4,9 %). Au deuxième trimestre de 2025, les soins de santé et l'assistance sociale représentaient la plus grande part des postes vacants exigeant un baccalauréat ou un grade supérieur (27,7 %).

La demande de travailleurs plus spécialisés augmente, en particulier dans les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et des soins de santé et de l'assistance sociale

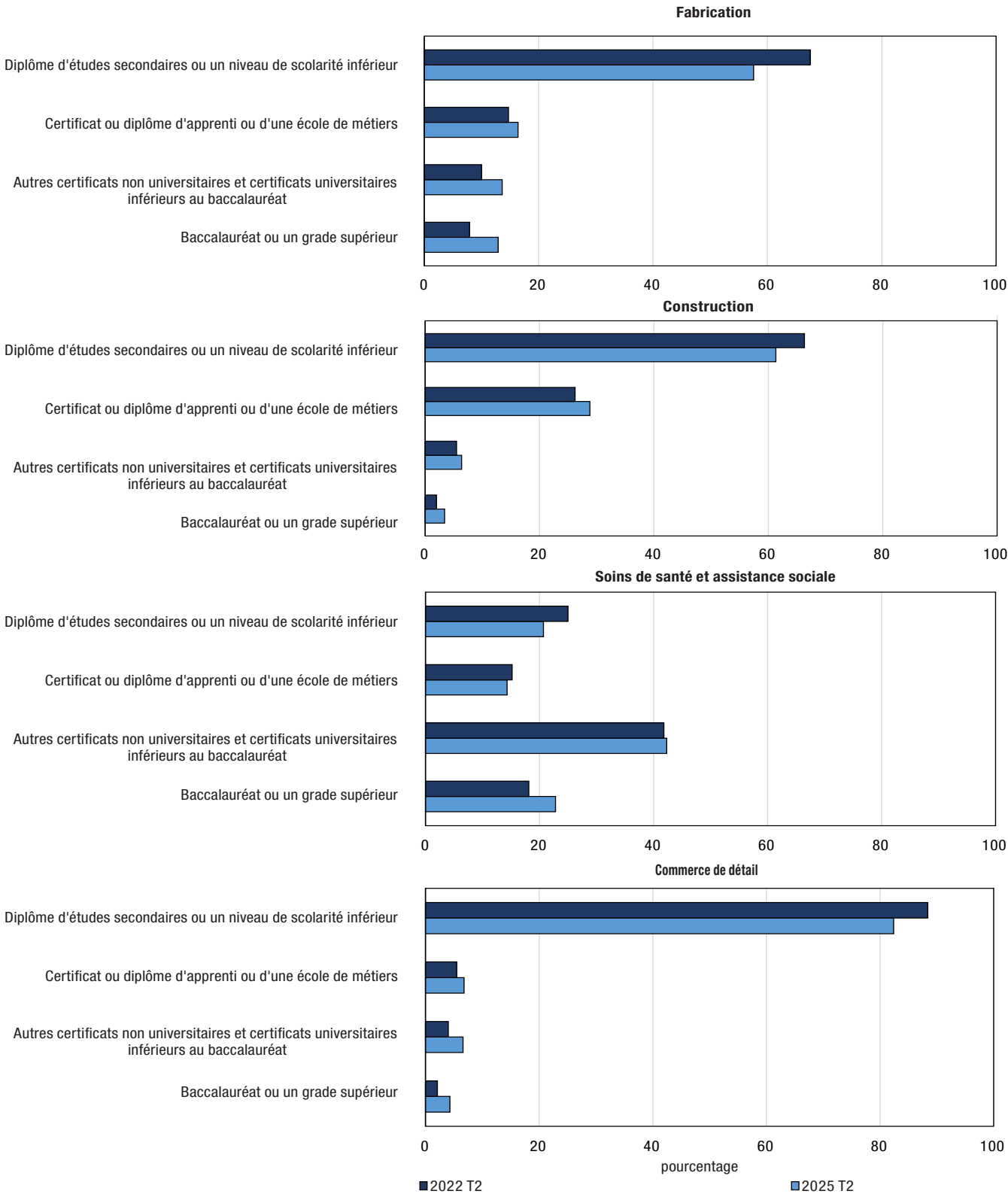
Du deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2025, les exigences en matière de scolarité des postes vacants ont augmenté dans de nombreux grands secteurs économiques, alors que le nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur baissait de façon notable. Cette tendance est révélatrice de la demande croissante de travailleurs plus spécialisés, y compris dans des secteurs comme la fabrication, le commerce de détail et les soins de santé et l'assistance sociale.

Cette évolution des exigences en matière de scolarité est particulièrement évidente dans le secteur de la fabrication. Du deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2025, la proportion de postes vacants dans ce secteur exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur a diminué, passant de 67,5 % à 57,1 %. Parmi les professions de la fabrication et des services d'utilité publique, les baisses les plus importantes du nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur ont été observées chez les manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique, ainsi que chez les opérateurs/opératrices de machines, monteurs/monteuces et inspecteurs/inspectrices dans le traitement, la fabrication et l'impression. Parallèlement, dans les professions de la fabrication, on a observé une augmentation de la proportion de postes vacants exigeant un certificat ou diplôme d'une école de métiers (+1,8 point de pourcentage pour atteindre 16,4 %), d'autres certificats non universitaires ou des certificats universitaires de grade inférieur au baccalauréat (+3,6 points de pourcentage pour atteindre 13,6 %) et un baccalauréat ou un grade supérieur (+5,0 points de pourcentage pour atteindre 12,9 %).

Un changement semblable a également été observé dans le secteur de la construction, où le nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur a diminué, passant de 66,3 % à 61,3 %. Les baisses les plus notables se sont produites chez les aides et ouvriers/ouvrières et chez les opérateurs/opératrices et manœuvres de transport, ainsi que chez les ouvriers qualifiés/ouvrières qualifiées – services généraux. Parallèlement, on a observé une augmentation de la proportion des postes vacants exigeant un certificat ou diplôme d'une école de métiers (qui est passée de 26,2 % à 28,8 %), d'autres certificats ou diplômes non universitaires de grade inférieur au baccalauréat (qui est passée de 5,5 % à 6,4 %) et un baccalauréat ou un grade supérieur (qui est passée de 2,0 % à 3,4 %).

Dans les soins de santé et l'assistance sociale, la part des postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur a diminué, passant de 25,0 % à 20,7 % du deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2025, tandis que la part des postes vacants exigeant un baccalauréat ou un grade supérieur a augmenté, passant de 18,1 % à 22,8 %. Les postes vacants exigeant d'autres certificats non universitaires ou des certificats universitaires en dessous du baccalauréat ont continué d'afficher la part la plus élevée de postes vacants dans le secteur, soit 42,3 %.

Graphique 3
Proportion des postes vacants par niveau de scolarité dans les principaux secteurs au Canada, au deuxième trimestre de 2022 et 2025



Note : Les données ne sont pas désaisonnalisées.
Source : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0443-01.

La baisse du nombre de postes vacants coïncide avec la hausse du chômage

Le nombre de postes vacants a diminué du deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2025, tandis que le nombre de chômeurs a augmenté pour tous les niveaux de scolarité. Selon les données de l'[Enquête sur la population active](#)², la plus forte augmentation en pourcentage du chômage a été enregistrée chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur (+66,1 %; +168 100), suivis des titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un niveau de scolarité inférieur (+40,2 %; +209 600) ([tableau 3](#)).

La combinaison d'une baisse du nombre de postes vacants et d'une hausse du chômage indique un ralentissement de la demande globale de main-d'œuvre. Cette tendance semble avoir touché à la fois les travailleurs hautement qualifiés et les travailleurs moins qualifiés.

Depuis le deuxième trimestre de 2022, le ratio chômeurs-postes vacants a augmenté pour tous les niveaux de scolarité. La plus forte augmentation a été enregistrée dans la catégorie des titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, pour laquelle le ratio est passé de 2,1 à 4,9 chômeurs titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur par poste vacant exigeant ce niveau de scolarité. Cela est suivi de la catégorie des titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un niveau de scolarité inférieur, où le ratio est passé de 0,8 à 2,5 chômeurs titulaire d'un diplôme d'études secondaire ou d'un niveau de scolarité inférieur par poste vacant exigeant ce niveau de scolarité au deuxième trimestre de 2025.

Parmi tous les niveaux de scolarité, le ratio chômeurs-postes vacants le plus élevé au deuxième trimestre de 2025 a été enregistré pour les postes exigeant un baccalauréat ou un grade supérieur (4,9), tandis que le plus faible ratio a été observé pour les postes exigeant un certificat ou diplôme d'une école de métiers (1,8). Cela suggère que les chômeurs détenant un baccalauréat ou un grade supérieur font face à une concurrence plus forte sur le marché du travail que ceux qui cherchent un emploi exigeant un certificat ou diplôme d'une école de métiers.

2. Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0019-01.

Conclusion

Depuis que le nombre de postes vacants a atteint un sommet de près d'un million (942 600) en 2022, le marché du travail canadien a connu d'importants changements structurels. Bien que le nombre total de postes vacants ait diminué de près de la moitié (-47,1 %) du deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2025, cette baisse n'a pas été répartie uniformément entre les niveaux de scolarité. Les postes exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur ont enregistré la plus forte baisse pour s'établir à des niveaux inférieurs à ceux observés avant la pandémie de COVID-19. À titre de comparaison, bien que le nombre de postes vacants exigeant un niveau de scolarité supérieur ait également diminué, il est demeuré supérieur aux niveaux observés avant la pandémie.

Les services d'hébergement et de restauration, le commerce de détail et la fabrication ont été les principaux secteurs à l'origine de la diminution du nombre de postes exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur. Parallèlement, de nombreux secteurs, dont la fabrication et la construction, ont connu un virage vers des postes vacants exigeant un niveau de scolarité plus élevé, ce qui indique une demande pour des niveaux de compétences plus élevés sur le marché du travail dans ces secteurs.

Cependant, parallèlement à ce virage vers des emplois exigeant un baccalauréat ou un grade supérieur, le nombre de personnes à la recherche de travail possédant ces qualifications a également augmenté.

Le nombre de postes vacants continue de diminuer pour tous les niveaux de scolarité au troisième trimestre de 2025

L'analyse présentée dans cet article porte sur la période allant du deuxième trimestre de 2022, au moment où le nombre de postes vacants a atteint un sommet inégalé, au deuxième trimestre de 2025. Le fait d'analyser les données des deuxièmes trimestres au cours de la période de trois ans permet d'établir des comparaisons pertinentes entre des données non désaisonnalisées au fil du temps. Les données pour le troisième trimestre de 2025 ont été diffusées le [16 décembre 2025](#). Bien qu'elles ne soient pas directement comparables aux données du deuxième trimestre de 2022, elles offrent un aperçu des tendances les plus récentes en ce qui a trait aux postes vacants selon le niveau de scolarité.

Au troisième trimestre de 2025, le nombre de postes vacants a reculé de 14 000 (-2,8 %) pour se chiffrer à 492 500, poursuivant la baisse enregistrée au deuxième trimestre de 2025 (-18 300; -3,5 %). Comparativement à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse pour l'ensemble des niveaux de scolarité. Les postes exigeant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur ont affiché le recul du nombre de postes vacants le plus prononcé (-27 300; -9,0 %). Ce recul est à l'origine de près de la moitié (-49,4 %) de la diminution globale d'une année à l'autre du nombre de postes vacants. (les données de cette section sont désaisonnalisées).

Pour en savoir davantage, voir : [Postes vacants, troisième trimestre de 2025](#).

Annexe

Tableau 1

Niveau et variation en pourcentage des postes vacants au cours des trois années précédant et suivant leur sommet, par niveau de scolarité

	Deuxième trimestre de 2019 au deuxième trimestre de 2022		Deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2025	
	niveau	pourcentage	niveau	pourcentage
Tous les niveaux d'éductions	447 770	76,6	-486 305	-47,1
Diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur	274 005	75,6	-347 850	-54,7
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	60 590	113,3	-45 350	-39,8
Autres certificats non universitaires et certificats universitaires inférieurs au baccalauréat	60 200	61,6	-55 610	-35,2
Baccalauréat ou un grade supérieur	52 980	74,9	-37 495	-30,3

Source : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0443-01.

Tableau 2

Niveau et variation proportionnelle dans l'ensemble des secteurs pour chaque niveau de scolarité depuis le deuxième trimestre de 2022

Secteurs	Niveau d'éducation minimal requis			
	Diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur		Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	
	Postes vacants deuxième trimestre de 2025	Variation en pourcentage depuis le deuxième trimestre de 2022	Postes vacants deuxième trimestre de 2025	Variation en pourcentage depuis le deuxième trimestre de 2022
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	7 360	-54,5	420	-51,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 510	-54,8	1 165	-24,1
Services publics	300	-60,0	380	-28,3
Construction	26 855	-54,9	12 615	-46,5
Fabrication	21 325	-63,8	6 135	-52,0
Commerce de gros	11 245	-49,5	3 050	-44,3
Commerce de détail	41 445	-57,8	3 430	-43,8
Transport et entreposage	16 335	-57,9	3 635	-33,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	2 250	-66,7	275	-73,7
Finance et assurances	5 435	F	915	F
Services immobiliers et services de location et de location à bail	4 125	-48,7	1 120	-10,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	6 590	-48,0	1 730	-50,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	635	-60,3	200	-69,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	23 250	-51,5	2 625	-55,4
Services d'enseignement	5 525	-26,6	1 595	1,9
Soins de santé et assistance sociale	21 700	-37,3	14 995	-29,2
Arts, spectacles et loisirs	8 960	-50,6	920	-35,2
Services d'hébergement et de restauration	63 085	-58,9	2 995	-32,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	11 870	-44,3	8640	-36,9
Administrations publiques	7 780	-19,9	1 885	5,9
Secteurs	Niveau d'éducation minimal requis			
	Autres certificats non universitaires et certificats universitaires inférieurs au baccalauréat		Baccalauréat ou un grade supérieur	
	Postes vacants deuxième trimestre de 2025	Variation en pourcentage depuis le deuxième trimestre de 202	Postes vacants deuxième trimestre de 2025	Variation en pourcentage depuis le deuxième trimestre de 202
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	340	F	F	F
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	535	-34,8	665	-39,5
Services publics	670	27,6	1 050	13,5
Construction	2 805	-43,7	1 480	-15,7
Fabrication	5 070	-41,8	4 815	-29,7
Commerce de gros	3 995	-35,5	3 475	-24,9
Commerce de détail	3 305	-26,3	2 140	-9,3
Transport et entreposage	2960	-5,3	2 295	6,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	1830	-67,3	2 445	-56,5
Finance et assurances	5 780	-52,7	8 080	F
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1 355	-47,0	1 305	-24,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	9 705	-55,5	18 990	-48,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	645	-59,6	820	-44,2
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	3 275	-48,8	2 175	-17,0
Services d'enseignement	4 425	-24,2	7 480	-20,2
Soins de santé et assistance sociale	44 350	-23,7	23 915	-4,9
Arts, spectacles et loisirs	905	-43,1	550	F
Services d'hébergement et de restauration	2 575	F	F	F
Autres services (sauf les administrations publiques)	4 170	-33,5	2 505	-22,3
Administrations publiques	3 710	-4,1	1 690	-22,1

F trop peu fiable pour être publié

Source : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217).

Tableau 3**Chômage, postes vacants et ratio chômeurs-postes vacants parmi tous les niveaux de scolarité, deuxième trimestre de 2019, 2022 et 2025**

Niveau de scolarité	Chômeurs	Postes vacants	Ratio chômeurs-postes vacants
	milliers		
Diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur			
Deuxième trimestre de 2019	566,8	360,7	1,6
Deuxième trimestre de 2022	521,6	634,0	0,8
Deuxième trimestre de 2025	731,2	287,3	2,5
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers			
Deuxième trimestre de 2019	104,1	53,3	2,0
Deuxième trimestre de 2022	79,3	113,7	0,7
Deuxième trimestre de 2025	125,1	68,4	1,8
Autres certificats non universitaires et certificats universitaires inférieurs au baccalauréat			
Deuxième trimestre de 2019	220,2	97,5	2,3
Deuxième trimestre de 2022	211,7	157,6	1,3
Deuxième trimestre de 2025	273,3	102,0	2,7
Baccalauréat ou un grade supérieur			
Deuxième trimestre de 2019	244,0	70,5	3,5
Deuxième trimestre de 2022	254,4	123,2	2,1
Deuxième trimestre de 2025	422,5	85,9	4,9

Source : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0443-01 et Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0019-01.

Références

Morissette, René. 2023. « [Chômage et postes vacants selon le niveau de scolarité, de 2016 à 2022](#) », *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.